

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 15 novembre (15/11/2018)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 09 novembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,
Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, Mme Sabine AUGÉ, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Maïté GARRIGUES (représentée par Madame Muriel VALETTE), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Christine HEMERY), **Adjoints**,
M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Sabine AUGÉ), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Jean-Luc GARRIGUES (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT EXCUSE :

M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**.

Madame GASC est nommée secrétaire de séance.

14 – 15 novembre 2018

**14. Travaux pour l'entretien des toitures sur les édifices classés
monuments historiques – tranche 2018**

Rapporteur : Madame HEMERY.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 septembre 2014 approuvant le projet pluriannuel de révision des couvertures sur les bâtiments communaux classés au titre des Monuments Historiques et la mission de maîtrise d'œuvre,

Vu le marché conclu avec l'agence d'architectes Stéphane Thouin le 9 octobre 2014,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 05 avril 2018 approuvant le programme des travaux pour un coût prévisionnel de 61 394 € HT (travaux et honoraires) ainsi que le plan de financement sollicitant une aide financière auprès de la DRAC, le Département et la Région.

Vu la correspondance des services de la Région, indiquant que les dispositifs d'intervention de la Région, permettent de soutenir à hauteur de 30 % (au lieu de 20 %) les édifices bénéficiant d'une inscription par l'UNESCO sur la liste du Patrimoine Mondial

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver le nouveau plan de financement et de l'autoriser à solliciter auprès de Région Occitanie une aide à hauteur de 30 %.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

ADOPTE le plan de financement comme suit :

Entretien des toitures des Monuments Historiques	pourcentage	Montant en HT
État (DRAC)	40 %	24 557.60
Département de Tarn et Garonne	20 %	12 278.80
Région Occitanie	30 %	18 418.80
Commune	10 %	6 139,40
Total HT =		61 394.00

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de Région Occitanie une aide à hauteur de 30 % au lieu de 20 %,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Pour copie conforme

Moissac le 16 novembre 2018

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT